

REGLEMENT DE LA LOTERIE PROMOTIONNELLE DE SENNHEISER
« AUDIO TREASURE HUNT »

Les conditions générales ci-dessous s'appliqueront au Jeu (loterie promotionnelle) « Audio Treasure Hunt » (chasse au trésor audio) organisé par l'entreprise Sennheiser electronic GmbH & Co. KG du 1^{er} au 23 novembre 2021. En s'inscrivant au Jeu, les participants acceptent le présent règlement.

1. Organisateur

Le Jeu est organisé par l'entreprise Sennheiser electronic GmbH & Co. KG, Am Labor 1, 30900 Wedemark, Allemagne (« organisateur »).

2. Qui peut participer ?

- a. Toute personne **majeure conformément aux lois applicables du pays du participant**, et disposant d'un code d'accès à l'Audio Treasure Hunt peut participer dans les pays participants.
- b. **Les pays participants sont les suivants : États-Unis, France, Allemagne.**
- c. Les employés de l'organisateur et les entreprises associées à l'organisateur ou leurs employés sont exclus de toute participation.
- d. L'acceptation du présent règlement et la conformité avec celui-ci sont une condition préalable à la participation.
- e. L'organisateur peut exclure des participants de ce Jeu s'ils tentent d'influencer le tirage d'une manière déloyale et/ou malhonnête.

3. Comment cela fonctionne-t-il ?

- a. Pour s'inscrire au tirage, les participants doivent trouver un code d'accès numérique à l'Audio Treasure Hunt en ligne, saisir ce code sur le site web du Jeu : sennheisertreasurehunt.com et s'inscrire au Jeu en indiquant leur adresse courriel.
- b. Les codes d'accès figurent sur les pages des produits de Sennheiser sur Sennheiser.com et sur les sites web des partenaires participants, ainsi que dans le contenu des médias sociaux produit par des créateurs de contenus externes que l'organisateur a approuvés.
- c. Les participants peuvent s'inscrire plusieurs fois à condition d'utiliser à chaque fois un nouveau

code d'accès en ligne. S'inscrire plusieurs fois augmentera les chances de gagner.

4. Durée et lieu du Jeu

- a. Les participants peuvent s'inscrire au Jeu, sur le site web sennheisertreasurehunt.com , du 1^{er} novembre 12 h 00 (midi Heure Centrale Européenne) au 21 novembre, 23 h 59 (Heure Centrale Européenne).
- b. Toutefois, l'organisateur se réserve le droit d'interrompre ce Jeu ou de l'arrêter de manière anticipée s'il existe une raison valable et suffisante de le faire.

5. Formalités des tirages au sort : dates et gains

- a. Le premier tirage au sort aura lieu le 9 novembre 2021. Parmi les participants qui se sont inscrits au Jeu jusqu'au 7 novembre 2021 à 23h59, 13 gagnants seront tirés au sort et recevront un produit mis en jeu selon la répartition suivante :

Les 4 premiers tirés au sort recevront une paire d'écouteurs Momentum True Wireless 2 d'une valeur de 299,00 euros

Les 3 suivants recevront une paire de CX True Wireless d'une valeur de 129,00 euros

Les 3 suivants recevront un casque Momentum Wireless d'une valeur de 399,00 euros

Les 3 derniers gagnants tirés au sort recevront un casque HD 560S d'une valeur de 199,00 euros

- b. Le second tirage au sort aura lieu le 16 novembre 2021. Parmi les participants qui se sont inscrits au Jeu jusqu'au 14 novembre 2021 à 23h59, 13 gagnants seront tirés au sort et recevront un produit mis en jeu selon la répartition suivante :

Les 3 premiers tirés au sort recevront une paire d'écouteurs Momentum True Wireless 2 d'une valeur de 299,00 euros

Les 4 suivants recevront une paire de CX True Wireless d'une valeur de 129,00 euros

Les 3 suivants recevront un casque Momentum Wireless d'une valeur de 399,00 euros

Les 3 derniers gagnants tirés au sort recevront un casque HD 560S d'une valeur de 199,00 euros

- c. Le troisième tirage au sort aura lieu le 23 novembre 2021. Parmi les participants qui se sont inscrits au Jeu jusqu'au 21 novembre 2021 à 23h59, 13 gagnants seront tirés au sort et recevront

un produit mis en jeu selon la répartition suivante :

Les 3 premiers tirés au sort recevront une paire d'écouteurs Momentum True Wireless 2 d'une valeur de 299,00 euros

Les 3 suivants recevront une paire de CX True Wireless d'une valeur de 129,00 euros

Les 4 suivants recevront un casque Momentum Wireless d'une valeur de 399,00 euros

Les 4 derniers gagnants tirés au sort recevront un casque HD 560S d'une valeur de 199,00 euros

- d. Le quatrième et dernier tirage au sort aura lieu le 23 novembre 2021. Parmi tous les participants qui se sont inscrits au Jeu jusqu'au 21 novembre 2021 à 23 h 59, un gagnant final recevra le grand prix, à savoir un casque HD820 et un préamplificateur HDV820 d'une couleur exclusive, d'une valeur de 4 398,00 euros.
- e. Les prix ne peuvent pas être échangés contre des espèces ni être transférés à un tiers.
- f. L'organisateur informera le gagnant par courriel, en lui demandant son nom complet et son adresse pour lui envoyer le prix.
- g. Si le gagnant ne répond pas dans le délai d'un mois après avoir été informé du prix par courriel, ce gagnant n'aura pas le droit de réclamer le prix ou tout autre compensation en remplacement et un nouveau gagnant sera tiré au sort.

6. Indépendance de tout paiement

La participation à ce Jeu est gratuite et ne dépend pas d'un achat auprès de l'organisateur ou d'un paiement.

7. Responsabilité

La responsabilité de l'organisateur est exclue dans la mesure où le dommage ne résulte pas d'une négligence grave ou d'une intention de la part de l'organisateur ou de l'un de ses représentants autorisés. Ce, à l'exception d'une atteinte à la vie, au corps ou à la santé, ainsi qu'au produit.

8. Protection des données et déclaration de consentement

- a. Les données obtenues du gagnant sous forme de nom, de courriel et d'adresse postale,

seront utilisées par l'organisateur uniquement en relation avec le présent Jeu, en particulier pour contacter le gagnant et lui envoyer le prix. De plus, **après l'achèvement de ce Jeu, les données susmentionnées seront utilisées pour transmettre des newsletters (lettres d'information), par ex. transmettre des courriels contenant des informations sur les produits de l'entreprise Sennheiser si le participant accepte d'en recevoir (opt-in). Le participant accepte ceci en confirmant la déclaration de protection des données relative à la demande d'envoi de la newsletter.** Les données à caractère personnel collectées ne seront pas utilisées à d'autres fins que celles susmentionnées ni ne seront transmises à des tiers.

- b. Par la présente, le gagnant reconnaît que l'utilisation de ses données a lieu sur une base volontaire et qu'il peut rétracter à tout moment son consentement avec effet pour l'avenir et conformément aux lois applicables, sans aucune conséquence, en le notifiant à l'organisateur.

Le participant peut obtenir des informations sur les traitements de ses données à caractère personnel par l'organisateur.

- c. Le participant peut retirer son consentement ou rectifier, bloquer ou supprimer ses données à caractère personnel en notifiant l'organisateur par courriel à winners@sennheisertreasurehunt.com. Cependant, le retrait du consentement du participant n'affectera pas la légalité du traitement basé sur le consentement avant son retrait.

9. Dispositions finales

- a. La loi de la République fédérale d'Allemagne s'appliquera tant qu'aucune loi obligatoire du lieu de résidence ou de domicile habituel du participant ne prévaut.
- b. Le lieu de juridiction exclusif sera Hanovre en Allemagne.
- c. Le participant domicilié en France pourra saisir le Tribunal de son domicile et le droit français s'appliquera.
- d. Si toute disposition des présentes conditions générales est ou devient nulle, en partie ou en totalité, le reste des dispositions conservera sa validité. Dans ce cas, la disposition nulle en partie ou en totalité sera remplacée par une disposition qui correspond le plus près possible à l'intention économique de la disposition nulle.